Audit énergétique réglementaire suite écart lors d'un contrôle de l'organisme de certification

Organisme de formation groupe ITGA

Durée : 7 h (1 jour)
7h en e-learning

Retrouvez cette formation sur notre eboutique !

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Diagnostiqueur immobilier avec extension de certification audit énergétique réglementaire

OBJECTIFS :

- Consolider ses connaissances et compétences techniques dans le domaine de l'audit énergétique.
- Satisfaire à l'obligation de formation suite à un écart lors des opérations de contrôle par l'Organisme de Certification.

PRÉREQUIS :

- Être titulaire d'une extension de certification audit énergétique réglementaire

PÉDAGOGIE ET EVALUATION

- Auto-positionnement sur la base du rapport écrit du certificateur mentionnant les types d'écarts constatés lors du contrôle.
- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : QCM de positionnement, éléments théoriques abordés sous formes d'activités pédagogiques interactives et ludiques (quiz, exercices d'application), cas pratiques immersifs en 360°.
- Un QCM de validation des acquis est réalisé en fin de formation. La réussite à ce QCM est nécessaire à l'obtention de l'attestation de réussite demandée par l'organisme certificateur.

Quand réaliser cette formation ?

Conformément à l'arrêté du 14 juin 2024 suite à un contrôle sur ouvrage audit énergétique et à la décision du certificateur au regard des écarts constatés.

PROGRAMME :

Conformément à l'arrêté du 14 juin 2024

- **Réalisation d'un cas test avec Audit énergétique complet sur un cas pratique immersif**
- **Les nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi que les évolutions techniques et les bonnes pratiques de la profession.**
- **Contexte législatif et réglementaire de l'audit énergétique :** les obligations pour les maîtres d'ouvrages, le lien avec les dispositifs d'aides financières
- **Méthodologie et organisation de la prestation de l'audit énergétique :** Norme NF EN 16427-2, recueil et analyse des informations
- **Thermique du bâtiment en lien avec l'audit énergétique**
- **Relevés et évaluation sur site :** de l'état du bâti, des systèmes de ventilation, de chauffage, d'Eau chaude sanitaire, de refroidissement, d'éclairage ainsi que des auxiliaires et des équipements responsables des autres usages, identification des points sensibles liés aux désordres de la rénovation énergétique
- **Techniques d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes**
- **Scénarios de travaux permettant d'atteindre le niveau de rénovation performante** : travaux adaptés à l'existant et conformes aux réglementations en vigueurs, en intégrant les interactions entre les lots et les travaux induits
- **Chiffrage des travaux d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique et identifier les aides financières mobilisables :** enveloppe du bâtiment, systèmes et travaux indissociablement liés.
- **Présenter les résultats au maitre d'ouvrage.**

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur Résultats et chiffres clés.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV, consultez notre page Informations pratiques.

PRG_AUDIT_DIAG_ECART_OC_DIST Rev02 092025